



EXTRAIT N°37/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la
convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-37-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

REPRESENTANT AU CAUE

Le maire expose :

Les C.A.U.E. sont des organismes d'information issus de la loi du 03 janvier 1977 sur l'architecture. Ils sont composés d'une équipe pluridisciplinaire qui conseillent gratuitement les particuliers et qui assistent les maîtres d'ouvrage publics et privés pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale d'un projet.

Ils accompagnent les collectivités sur toute question concernant l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics, proposent des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et sur les énergies renouvelables.

En raison du renouvellement de l'équipe municipale, il convient de désigner deux (2) élus, 1 titulaire et un suppléant pour siéger au conseil d'administration du CAUE.

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE DESIGNER M. Raymond **NAPOLY**, titulaire et M. Claude **ADELE**, suppléant, pour siéger au conseil d'administration du CAUE.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture


Le Maire

Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-37-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026